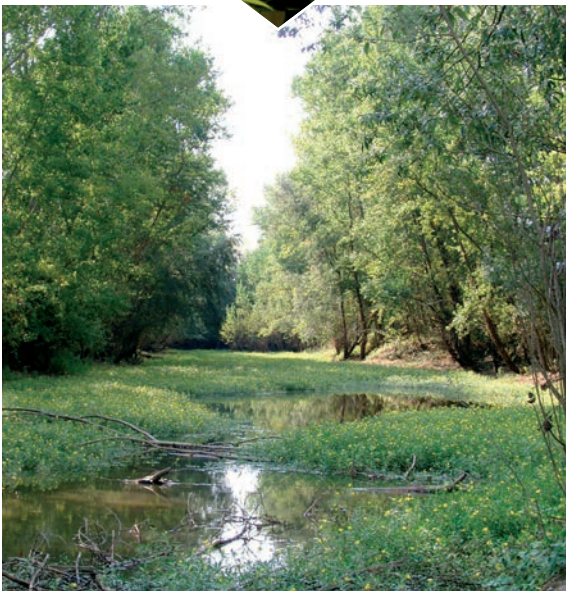


- Famille des *Onagraceae*
- Originaire d'Amérique
- Plante annuelle aquatique

Description

La jussie est une plante amphibie qui se développe en milieux humides sur faciès lenticques. Les fleurs, d'un jaune vif, font de 2 à 5 cm de diamètre : à la floraison, fin de l'été, la jussie forme de grands tapis jaunes.

Les feuilles sont alternes, oblongues avec un petit pétiole. La jussie est composée de deux types de racines : celles qui servent à la fixation et l'absorption, et les autres, blanchâtres et entourées d'un tissu aérière, qui assurent la flottaison des tiges.



Jussies

Ludwigia peploides
et *Ludwigia grandiflora*

Propagation

La reproduction végétative est la plus efficace. La plante développe des grandes longueurs de tiges qui se fragilisent. Des fragments de tiges avec feuilles dérivent dans l'eau, se déposent dans un habitat favorable et reconstituent une plante viable.

La reproduction sexuée, mal connue, est par contre très faible.

Elle apprécie les eaux calmes et plutôt chaudes (comme les bras morts, les berges) qui lui rappelle ses conditions de développement d'origine.

Nuisances induites

Lorsque la Jussie est en herbier dense, elle freine les écoulements des eaux, favorise les dépôts de matière en suspension, et provoque l'accumulation de la litière d'où un comblement accéléré du milieu.

Elle influe sur la qualité physico-chimique de l'eau avec de très faibles teneurs en oxygène dissous dans l'eau ainsi qu'une baisse du pH, défavorable aux populations piscicoles notamment.

Elle banalise les biotopes colonisés, par une perte de la diversité floristique (concurrence avec les autres espèces végétales et faunistique) et une baisse des ressources naturelles, notamment piscicoles.

Origine et historique

D'origine américaine, elle est présente des régions tropicales aux régions tempérées de la planète. Introduite volontairement en France au XIX^e siècle pour ses qualités ornementales. Son extension ces dernières décennies sur le territoire est préoccupante.

Milieux colonisés

On la trouve dans les milieux lenticques, c'est-à-dire à faible courant.

Avec la baisse de la dynamique fluviale (endiguements, enrochements), le changement de l'hydrologie et la baisse de la ligne d'eau, les bras morts sont moins sujets aux variations de niveau d'eau en fréquence et en volume et leur durée d'inondation a diminué. Les remaniements lors des crues qui renouvelaient les milieux sont rarissimes. Aussi les annexes fluviales que sont les bras morts se comportent de plus en plus comme des bassins d'expansion de crues qui se remplissent une fois par an puis se désemplissent très lentement.

Au sein du corridor garonnais, la Jussie est présente dans les eaux calmes des bras morts, ainsi que sur des lacs ou plans d'eaux. Encore peu présente il y a dix ans, elle a récemment colonisé de nombreuses annexes fluviales.

Plan d'action et méthodes de lutte

L'intervention la plus courante est l'arrachage manuel, qui peut être effectué dans les bras morts ou en bordure des plans d'eau. Les herbiers doivent être de petite taille, car l'arrachage nécessite beaucoup de temps et de main d'œuvre. Concrètement, le port de gants néoprène est nécessaire surtout en milieu vaseux ainsi que des bottes, cuissardes voire Waders. L'arrachage est méthodique afin d'enlever totalement le système racinaire. Les plantes arrachées doivent être exportées hors de la zone inondable pour éviter la propagation des fragments de tiges. Pour une finition complète, un second arrachage doit être effectué dans la quinzaine.

Des outils peuvent être utilisés comme râteaux ou griffes pour un premier ramassage / faucardage en cas de forte invasion. **Un suivi annuel des repousses est recommandé.**

Pour les gros herbiers et si le plan d'eau est accessible, on utilise des engins de curage (pelles mécaniques, pontons flottants...). Ces arrachages mécaniques réduisent l'étendue des herbiers sans élimination complète, **et seront donc réguliers.** Lorsque l'arrachage est réalisé sur rivières ou canaux, il est nécessaire de poser des grillages ou barrages flottants à l'aval pour éviter la dérivation de fragments de tiges.

A noter que l'ombre des arbres nuit au développement de la jussie. D'autres techniques de régulations (contrôle biologique, pose de bâches, pâturage...) ont été testées sans résultat probant.

Nota bene : certains herbicides (dits homologués pour les milieux aquatiques) sont parfois utilisés. Leur efficacité n'est pas prouvée et ils polluent inévitablement les eaux et sont

toxiques pour leurs organismes vivants. Si la molécule du désherbant disparaît assez rapidement, elle se décompose en d'autres composants toujours polluants pour l'environnement.

Mieux vaut donc les proscrire totalement.

Site expérimental

- » Arrachage manuel au lac de St Paul en Born par des bénévoles de l'association des pêcheurs (cf. article de presse)
- » Arrachage manuel testé sur un bras mort de Garonne du site de Port Haut sur la commune de Saint Jory (31). Les premiers essais n'ayant pas été concluants, cette opération a été stoppée.

Références bibliographiques

- *Plantes invasives de France*, Serge Muller coordinateur-publication scientifique du muséum - Paris 2004
- *Flore forestière française-1-plaines et collines*, J.C.Rameau, D.Mansion, G.Dumé - Institut pour le développement forestier
- *Pour contrôler la prolifération des jussies dans les zones humides méditerranéennes* - Guide technique - juin 2002 - région Languedoc-Roussillon, Agence Méditerranéenne de l'Environnement
- *La modernité des techniques archaïques* - Revue Espaces naturels n°23, Juillet 2008, pages 36 et 37
- *Zones humides du bassin Adour-Garonne. Manuel d'identification de la végétation*, F. Blanchard, G. Caze, G. Corriol, § N. Lavaupot -(2007). Agence de l'eau, 128 pages

La CATeZH Garonne recueille actuellement des données relatives à l'implantation des espèces invasives sur le corridor garonnais. Vous pouvez participer en nous transmettant toute information concernant la colonisation par ces espèces (espèce présente, localisation précise, type de milieu et surface colonisée...).

La CATeZH Garonne est une opération animée par l'association Nature Midi-Pyrénées
Contact : catezh@naturemp.org ou 05 34 31 97 59



Fiches techniques réalisées et éditées par Nature Midi-Pyrénées, avec le soutien de :



Action financée avec le concours de l'Agence de l'Eau Adour Garonne



Ces fiches sont cofinancées par l'Union Européenne. L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional.